

Constitution du dossier de candidature à l'HDR

La délivrance de l'Habilitation à Diriger des Recherches requiert l'examen de votre dossier par une commission d'instruction, par la commission recherche, restreinte aux membres HDR de la faculté concernée (ou le conseil scientifique de l'IPGP) puis par le Sénat de l'université, en cas d'avis défavorable.

Afin de permettre l'examen de votre candidature, vous voudrez bien adresser votre dossier **par courrier électronique à** :

1. la commission d'instruction (*liste à retrouver sur [la page HDR du site web Université Paris Cité](#) dans la rubrique 'Documents à télécharger'*)
2. mettre en copie ced.hdr.drive@u-paris.fr

Le document scientifique doit être rédigé en langue française, sauf si, dans le jury de soutenance, un membre du jury n'était pas capable d'évaluer le travail dans la langue française.

Ce dossier devra comporter 2 fichiers :

1^{er} fichier :

- une attestation sur l'honneur précisant que vous n'avez pas déposé une demande d'HDR simultanément dans un autre établissement et indiquant si une candidature a déjà été déposée, précédemment, dans d'autres universités et à quelle date,
- une demande d'inscription à l'Habilitation à Diriger des Recherches (*à retrouver sur [la page HDR du site web](#) dans la rubrique 'Documents à télécharger'*)
- une proposition de membres du jury de soutenance (*à retrouver sur [la page HDR du site web](#) dans la rubrique 'Documents à télécharger'*)
- une copie recto-verso d'un document d'identité (carte nationale d'identité, passeport),

2^{ème} fichier :

- un Curriculum Vitae détaillé,
- une liste de vos titres et travaux, publications, en individualisant les publications internationales à comité de lecture et en identifiant celles qui sont accessibles librement ;
- les copies de vos diplômes de doctorat ou d'un diplôme, de travaux ou d'une expérience d'un niveau équivalent au doctorat (les diplômes étrangers devront être traduits à l'exception des documents en anglais et en espagnol),
- une synthèse de vos travaux de recherche conforme aux pratiques de votre discipline,
- une liste des cinq activités les plus significatives comme « Principal Investigator » complétée par 1 à 2 lignes explicatives de son importance pour chaque activité (publication d'un article ou d'un chapitre de livre, développement et/ou maintenance d'un programme informatique, voire d'un site web utilisé par de nombreuses personnes, organisation une grande conférence, dépôt d'un brevet, organisation d'une cohorte de patients, coordination d'un projet européen (y compris les Innovative Training Networks (ITN), etc...).
- une présentation de votre capacité à concevoir, diriger, animer, coordonner des activités de recherche et d'encadrement d'étudiants (thèses, master) en précisant s'il existe des publications avec les étudiants encadrés.
- projets, perspectives de recherche.